

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 21 février 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11  
Nombre de membre en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 9  
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 15 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un février, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Étaient présents : MAINGUET Martine, BAUDIN Sébastien, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, MERAL Gilles, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier  
Secrétaire : Brigitte VERGEZ

2023.02 Vote du Compte Administratif 2022

Les élus ont préalablement au conseil municipal, reçu le détail des dépenses et recettes Fonctionnement et Investissement 2022.

Madame le Maire présente le Compte Administratif 2022.

Fonctionnement Dépenses : 120 196.74 €  
Fonctionnement Recettes : 187 365.78 €  
Résultat exercice 2022 : 67 169.04 €

Investissement Dépenses : 36 054.21 €  
Investissement Recettes : 31 979.66 €  
Résultat exercice 2022 : - 4 074.55 €  
Restes à réaliser 2022 sur 2023 : Compte 238 : 5 646.31 €

Les élus sont appelés à voter le Compte Administratif 2022.

Madame le Maire sort de la salle du Conseil.

Madame Brigitte VERGEZ, Adjointe au Maire, fait alors procéder au vote du CA 2022.

Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 22 février 2023.

Le Maire  
Martine MAINGUET

